Demande de bacs à déchets verts

Collecte des déchets verts

Collecte des déchets verts

Val d'Europe Agglomération a la charge de l'organisation de la collecte et du traitement des déchets sur les dix communes du Val d'Europe. Elle met à disposition, de tous les foyers valeuropéens, les contenants indispensables au tri et à la gestion individuelle des déchets quotidiens ;

- des bacs pour le Bourg de Serris
- des sacs pour le Centre urbain

La demande de bac est à faire par l'administré ou le syndic, en utilisant **ce formulaire** puis en l'envoyant aux **services techniques de Serris** : La collecte des déchets verts a lieu le lundi, du 1er avril au 25 novembre 2024

La demande de bac est à faire par l'administré ou le syndic, en utilisant le **formulaire suivant** puis en l'envoyant aux services techniques de Serris : **s-technique@serris.fr.**

Les sacs sont réservés aux habitants du Centre urbain et sont à demandés auprès des services techniques de la Ville.

Plus d'infos au 01 60 43 66 40 ou **ambassadeurdetri@vdeagglo.fr**

La collecte des déchets verts a lieu le lundi, du 1er avril au 25 novembre 2024.

ALLER PLUS LOIN

- Déchèterie
- Points de tri en ville